

**JOURNÉE DE MOBILISATION DU RÉSEAU FRANCOPHONE CONTRE LA
MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION :**

TERMES DE RÉFÉRENCE

THÈME : *État des lieux de la privatisation de l'éducation en Afrique Francophone, regards croisés*

Date : 22 septembre 2022

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le [Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation](#) est une coalition de 317 organisations membres qui se sont réunies autour d'actions d'alerte, de veille, de mobilisation collective, de plaidoyer en vue d'interpeller les États sur la nécessité de garantir une éducation publique de qualité et de contribuer à stopper la marchandisation de l'éducation. Ce réseau est né de la mobilisation autour de l'Appel francophone contre la marchandisation de l'éducation. Fondé sur le respect du droit à l'éducation, la prise en compte des acteurs engagés pour la promotion et le renforcement du rôle des services publics, l'[Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation](#) a été signé par plus de 400 organisations issues de 43 pays de l'espace francophone. Il forme la base actuelle de la mobilisation francophone contre la marchandisation de l'éducation.

L'éducation est un droit fondamental universel de la personne et des peuples, de la petite enfance à l'âge adulte, et tout au long de la vie, dans et hors des systèmes éducatifs formels et de l'école selon l'Appel francophone contre la marchandisation de l'éducation. Les États membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ont pris l'engagement de mettre ce droit en œuvre, notamment en ratifiant la Convention relative aux droits de l'enfant, qui protège le droit à l'éducation. Par ailleurs, des engagements internationaux ont été pris par les décideurs lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien en 1990. Ils ont été renouvelés en 2000 à Dakar et confirmés en 2015 à Incheon en faveur de l'ODD 4 consacré à l'éducation (« assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »), notamment ses cibles 4.1 (enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité) et 4.2 (éducation préscolaire de qualité). En prenant ces engagements, les parties prenantes clés de l'éducation, y compris les décideurs, ont réaffirmé que l'éducation est un bien public.

Selon des rapports de recherche produits dans l'espace francophone, on constate une croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation durant ces dernières années,

et particulièrement dans les pays à faibles revenus, accompagnée d'une insuffisance des États dans la mise en œuvre du droit à une éducation gratuite de qualité et accessible à toutes et tous. À cela, s'ajoute l'investissement à grande échelle d'entreprises multinationales, entre autres, dans le marché jugé très « lucratif » de l'éducation. C'est une préoccupation qui a conduit à la première édition de la journée de mobilisation du Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation en 2021.

Cette année, le réseau organise la **deuxième édition de la journée de mobilisation contre la marchandisation de l'éducation sous le thème : *“État des lieux de la privatisation de l'éducation en Afrique francophone, regards croisés”***.

À travers cette journée, le réseau entend mettre en évidence l'évolution croissante de la privatisation dans plusieurs pays de la région, les enjeux, et l'entrave que cela pose à la jouissance du droit à l'éducation.

En outre, à travers cette journée de mobilisation, le réseau compte interpellier davantage les décideurs sur la nécessité de, non seulement, réguler les acteurs privés dans l'éducation mais également garantir l'accès à une éducation publique de qualité pour toutes et tous.

Enfin, cette journée sera l'opportunité de construire avec les parties prenantes des recommandations pour la mise en œuvre du droit à l'éducation pour toutes et tous.

2. OBJECTIFS

- Inciter les parties prenantes de l'éducation (Ministères, acteurs de la société civile, institutions internationales, partenaires techniques et financiers, presse, etc.) à valoriser l'enseignement public
- Valoriser et partager le travail de la société civile sur la lutte contre la marchandisation de l'éducation
- Interpeller les États francophones sur la croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation et la nécessité de réguler ces acteurs

3. RÉSULTATS ATTENDUS

- Toutes les parties prenantes de l'éducation (Ministères, société civile, institutions, partenaires techniques et financiers, etc.) sont conscientes des enjeux de la marchandisation et de la mobilisation de la société civile sur le sujet, et sont incités à soutenir l'enseignement public
- Le travail de la société civile sur la marchandisation de l'éducation est partagé et valorisé

- Les États francophones sont interpellés sur la croissance sans précédent des acteurs privés dans l'éducation et la nécessité de réguler ces acteurs

4. ACTIVITÉS PRÉVUES

4.1. Les activités au niveau régional / international

- Organisation d'une campagne de vulgarisation de données
 - *Production et diffusion d'un document de plaidoyer présentant les principales conclusions et les recommandations des rapports de recherche effectués en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Mali et au Sénégal*
 - *Production et diffusion des messages clés sur les réseaux sociaux*
 - *Réalisation et diffusion de capsules vidéo*
- Organisation d'un webinaire : voir le programme ci-dessous

4. 2. Les activités au niveau pays (local)

Au niveau pays (local), les membres selon leurs moyens et possibilités organiseront :

- Des réunions publiques (panels, conférences, etc.) sur le droit à l'éducation, débats sur la marchandisation, recommandations/demandes aux représentants des États
- Des conférences de presse, (information sur le droit à l'éducation, débats sur la marchandisation, recommandations/demandes aux représentants des États)
- Des vidéos interviews sur la privatisation et la marchandisation de l'éducation
- Des sessions de renforcement de capacités de la société civile (droit à l'éducation, droits humains, plaidoyer, etc.)
- Des rédactions et publications d'articles de presse
- Des affichages
- Des émissions radiophoniques et télévisées
- Des audiences avec des autorités
- Pièces théâtrales avec des messages

5. CIBLES

- États et Gouvernements francophones
- Organisations de la Société Civile et ONG actives en éducation y compris les syndicats des enseignants
- Communautés éducatives des secteurs publics et privés
- Partenaires Techniques et financiers de l'éducation
- Autres leaders d'opinion et influenceurs (Parlementaires, Religieux, Chefs traditionnels, Élus locaux, presse, etc.)

6. DEROULEMENT DES ACTIVITES AU NIVEAU RÉGIONAL

6.1. Thème

État des lieux de la privatisation de l'éducation en Afrique Francophone, regards croisés

6.2. Programme

Horaires	Contenu	Intervenants	Modérateur	Durée
11h - 11h10	Introduction	Coordinateur RFCME	Sylvain DALA	10 mn
11h10-12h00	<i>Etat des lieux de la privatisation de l'éducation en Afrique Francophone, regards croisés</i>	Dr. Thibaut LAUWERIER, Réseau de Recherche Francophone sur la Privatisation de l'Éducation	Carole COUPEZ	10mn
		Représentant.e OSC		10mn
		Représentant.e Gouvernement		10mn
		Représentant.e Gouvernement		10mn
		Pr. Abdel Rahamane BABA-MOUSSA, Secrétaire Général de la CONFEMEN		10mn
12h00-12h30	Échanges	Participants	Jean-Hervé COHEN	30mn
12H30-12H35	Illustration (capsule vidéo)			5mn
12h35-12h45	PAUSE			10mn
Ateliers d'échanges				
12h45-12h50	Introduction des ateliers d'échange - salles	Coordinateur RFCME	Sylvain DALA	5mn
	Atelier 1	Comment renforcer l'offre éducative publique ?	Léa RAMBAUD	

12h50-13h20	Atelier 2	Comment garantir des conditions d'emploi de qualité pour les enseignant.e.s	Jean-Hervé COHEN	30 mn
	Atelier 3	Quel contrôle, quelle régulation des établissements privés ?	Delphine DORSI	
13h20-13h50	Restitution des ateliers & Recommandations	Représentant.e.s Ateliers	Sylvain DALA	30mn
13h50-13h55	Conclusion	Delphine DORSI		5mn

6.3. Les participants au webinaire

- États et Gouvernements francophones : (Ministres de l'éducation), représentants des États, représentant des délégations auprès de l'OIF/UNESCO, etc.)
- Organisations de la Société Civile et ONGs actives en éducation y compris les syndicats des enseignants (ONG internationales, organisations membres du Réseau francophones, syndicats, etc.)
- Communautés éducatives des secteurs publics et privés (Représentants du secteur public et privé)
- Institutions (Représentants de l'OIF, de la CONFEMEN, de l'IFEF, de Wallonie Bruxelles, de l'UNESCO, Rapporteur sur le droit à l'éducation auprès des Nations Unies, etc.)
- Quelques chercheurs du Réseau de recherche francophone sur la privatisation de l'éducation
- Partenaires techniques et financiers de l'éducation
- La Presse